

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LE PROGRAMME DE
SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE
LA LECTURE INITIALE POUR TOUS (RELIT).**

Numéro de l'appel :	AMI-RELIT-2023-01
Date de publication :	22 Février 2023
Date limite de soumission :	19 Mars 2023
Date d'échéance des questions des organisations locales :	10 Mars 2023
Source du Financement :	L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) RTI/RELIT

I. DRESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a conclu un accord de coopération avec RTI International un institut de recherche et de développement international à but non lucratif, pour mettre en œuvre le programme **Renforcement de la Lecture Initiale pour Tous (RELIT)** au Sénégal pour une période de 5 ans (2021-2026).

RTI en chef de file déroule le programme avec les partenaires Associés en Recherche et Education pour le Développement (ARED) et Save the Children et par le biais d'un projet de gouvernement à gouvernement (G2G) avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN).

RELIT améliore les compétences en lecture des enfants sénégalais par le biais d'un enseignement bilingue de haute qualité.

En collaboration avec le gouvernement du Sénégal, RELIT capitalise les acquis antérieurs soutenus par l'USAID pour améliorer l'enseignement de la lecture-écriture dans trois langues nationales, à savoir le wolof, le seereer et le pulaar. RELIT étend l'enseignement aux langues mandinka et sooninke, tout en développant les matériels pour le jóola. RELIT forme les enseignants à bien dispenser un enseignement de la lecture dans les langues nationales et fournit aux écoles du matériel d'enseignement et d'apprentissage en première (CI) et deuxième (CP) années, ainsi qu'un programme complet de français langue seconde.

Le programme RELIT est mis en œuvre dans les régions de : Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Kédougou, et dans un échantillon de 15 écoles à Dakar.

L'assistance technique de RELIT aide le gouvernement à pouvoir améliorer de manière durable les résultats des apprentissages en s'alignant avec la nouvelle politique d'éducation bilingue du Ministère de l'Education, le *Modèle Harmonisé d'Enseignement Bilingue au Sénégal* (MOHEBS) et, spécifiquement : le *Programme National de Lecture à l'Elémentaire* (PNLE). Cette assistance est faite à travers le renforcement de la prestation des services éducatifs, et l'enseignement efficace de la lecture.

Vous trouverez sur le lien : <https://bit.ly/AppelManifestation> le résumé du programme pour plus d'informations.

II. OBJECTIFS ET PRESTATIONS ATTENDUES DES ORGANISATIONS

Les organisations sélectionnées aideront les écoles et les communautés des régions cibles de RELIT à promouvoir l'excellence en matière de lecture bilingue (langues nationales et le français comme langue seconde) à travers les activités décrites ci-dessous :

1) La Mobilisation Communautaire

- Accroître l'engagement des parents, de la société civile, des organisations du secteur privé, de la communauté éducative et des gouvernements locaux sur l'utilisation des langues nationales et le bilinguisme dans les enseignements/apprentissages ;
- Assurer l'appropriation par les communautés du programme de lecture bilingue en cohérence avec leurs valeurs sociales, religieuses, culturelles, et avec les traditions liées à l'éducation des enfants ;
- Assurer l'adhésion et le soutien des parents dans l'apprentissage de la lecture initiale bilingue ;
- Améliorer la communication entre le parent et l'enseignant sur les performances de l'élève en lecture

2) La prise en charge des enfants en situation de handicap

- Développer des activités d'inclusion sociale pour accompagner les académies dans les régions cibles à mieux intégrer les enfants en situation de handicap dans l'offre scolaire de la grande section du préscolaire (Tambacounda et Kédougou), le CI et CP.

3) L'appui à une campagne nationale de communication sur le bilinguisme

- Accompagner RELIT dans son appui le ministère de l'éducation nationale pour la mise en œuvre d'une campagne de communication de masse sur le *Modèle Harmonisé d'Enseignement Bilingue au Sénégal* (MOHEBS).

4) L'appui au préscolaire pour Tambacounda et Kédougou

- Développer du matériel divers pour appuyer les activités ludiques du programme préscolaire de RELIT ;
- Développer du matériel complémentaire pour le préscolaire ;
- Développer des stratégies et mettre en œuvre des activités innovantes pour engager les parents à accompagner leurs enfants au préscolaire .

5) La digitalisation du matériel didactique et du matériel complémentaire

- Développer des solutions innovantes pour la digitalisation du matériel didactique en classe et le matériel complémentaire pour promouvoir la lecture bilingue pour le CI et CP en tenant compte des questions d'accès à l'internet ;
- Accompagner RELIT dans la mise en place du matériel digitalisé dans un système e-learning.

III. Types de subventions

La période de mise en œuvre des subventions sera de 2023-2026.

Les subventions sont de 3 types :

- **Subvention à montant fixe jusqu'à 250 000 dollars** : se caractérise par l'accent mis sur les réalisations programmatiques qui sont facilement identifiées et quantifiées.
- **Subvention de remboursement des coûts standard ou à couts remboursables plus de 250 000 dollars** : est une convention de subvention entièrement remboursable et ne doit être utilisée que par un bénéficiaire disposant des capacités financières, administratives et de gestion adéquates pour gérer de manière appropriée les fonds.
- **Subvention à remboursement de coûts simplifiés jusqu'à 250 000 dollars** : est une convention de subvention utilisée lorsque tous les coûts à imputer à la subvention sont identifiés dans la demande de subvention.

Les subventions octroyées seront comprises entre Cinquante Mille (50 000) et Un (01) Million de Dollars. Les subventions seront faites en Francs CFA.

IV. ELIGIBILITE DES ORGANISATIONS

Sont éligibles, les associations, les organisations non gouvernementales (ONG) locales, légalement établies au Sénégal depuis au moins cinq (05) ans avec un budget annuel minimal de Cent Mille (100 000) Dollars. Les organisations intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations relatives au programme RELIT décrits ci-dessus.

V. ETAPES DE LA SELECTION ET DOSSIERS A FOURNIR

L'application se fera en deux étapes : (1) une première étape de pré-sélection ; (2) une deuxième étape où les organisations présélectionnées seront invitées à soumettre une proposition de projet détaillée qui feront l'objet d'une évaluation technique et financière.

Les dossiers à fournir sont les suivants

Le formulaire de manifestation d'intérêt rempli et signé (suivant le modèle fourni suivant le lien : <https://bit.ly/AppelManifestation>)

- Preuve du statut légal ;
- Trois derniers rapports d'activités ;
- Trois derniers rapports financiers ;
- Budgets des trois dernières années ;
- Copies des accords de partenariat des trois dernières années ;

VI. PROCESSUS DE SELECTION

Un comité de sélection siègera et identifiera les meilleures offres à la lumière des critères ci-dessous.

- Conformité au profil recherché;

- Capacités de gestion programmatique et financière ;
- La capacité technique : expérience résumant les principaux projets pertinents en rapport avec le présent Appel à Manifestation d'Intérêt

VII. DEPOT DES SOUMISSIONS

Les ONG ou associations intéressées doivent déposer, leur dossier de manifestation d'intérêt sous pli fermé avec mention ou en objet si l'envoi est fait électroniquement « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA LECTURE INITIALE POUR TOUS (RELIT)** » avec précision de la région ou les régions et du domaine ou des domaines choisi(s) sur l'enveloppe ou le mail au plus tard le **19 Mars 2023 à 12 heures 00 mn** à l'adresse : Mermoz Pyrotechnie, Immeuble Hujurat, Lot A1, 3eme Etage, Dakar-Tél. : +221 33 824 65 83 ou par e-mail à l'adresse : infos@relit-sn.org

Une copie électronique devra aussi être envoyée également à l'adresse : infos@relit-sn.org

Nota Bene : Cette manifestation d'intérêt n'oblige en aucun cas RTI à accorder une récompense, ni n'engage RTI à payer les frais encourus par une organisation pour la préparation et la soumission à cette manifestation d'intérêt ou à des modifications apportées à cette manifestation d'intérêt.